

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 23 novembre 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17 et 18 novembre 2020

2020 DAC 490 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Lilian Vera Rolfe 32, avenue Duquesne (7e).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du 3 novembre 2020, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Lilian Vera Rolfe 32, avenue Duquesne à Paris 7^e ;

Vu l'avis du conseil du 7^e arrondissement en date du 2 novembre 2020 ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence Patrice au nom de la 2^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Lilian Vera Rolfe 32, avenue Duquesne à Paris 7e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : « En hommage à Lilian Vera Rolfe née dans cet immeuble en 1914 et exécutée à Ravensbrück en 1945. Opératrice radio pour le service britannique S.O.E. créé en 1940 pour soutenir les mouvements de résistance en Europe et préparer le Débarquement du 6 juin 1944. »

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1 300 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2020 et suivants.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO